

## « Un symbole français visé » selon la filière foie gras

© 31/10/2019 |  Terre-net Média

**L'interdiction de la commercialisation du foie gras à New York agace dans le Sud-Ouest mais la mesure n'aura aucun impact économique sur la filière en France, assurent jeudi les professionnels du secteur.**

« **C'**est un **symbole de la gastronomie française** qui est visé, mais rien ne vaut d'interdire un produit pour doper ses ventes », avertit Marie-Pierre Pé, directrice du Comité interprofessionnel du foie gras (Cifog). « Au pays de la Statue de la Liberté et du libéralisme, je suis stupéfaite qu'on puisse interdire la consommation d'un produit sain, loyal et marchand. Le **foie gras** respecte la législation européenne », plaide la patronne du Cifog, qui regroupe les acteurs français de la filière foie gras. « Pour nous, assure-t-elle, il n'y aura aucune incidence économique car nous n'avons aucune entreprise française qui exporte, car il faut des agréments sanitaires particuliers pour les États-Unis ».

Même son de cloche du côté de Philippe Baron, président de l'association gersoise pour la promotion du foie gras. Les ventes de foie gras aux États-Unis « ne représentent rien d'un point de vue économique. Ce n'est pas un pays qui culturellement a adopté ce produit ». « Symboliquement, c'est dommage », regrette-t-il, soulignant que 80 % du foie gras de canard consommé dans le monde est produit en France. Des dirigeants d'entreprises de la filière dans la région de New York vont contester en justice cette loi, notamment Ariane Daguin, fondatrice et PDG de D'Artagnan, qui alimente en foie gras (fabriqué aux États-Unis) une bonne partie du marché new-yorkais. La production de foie gras en France se porte bien après les deux crises aviaires et les abattages obligatoires qui ont affaibli la filière en 2016 et 2017. La production était de 18 000 tonnes en 2018, et devrait être stable en 2019, selon le Cifog. Sans pour autant atteindre la production d'avant-crise qui était de 20 000 tonnes par an. Jeudi, la Dépêche du Midi a titré en Une « New York bannit le foie gras » et dénoncé dans son éditorial « une nouvelle prohibition ». « Peut-être New York verra se rouvrir des speakeasy (bars clandestins durant l'époque de la prohibition de l'alcool, ndlr) où les gourmets, à l'abri des regards, savoureront le foie gras », ironise le journal.